

FICHE DE POSTE – ASSISTANT D'ÉDUCATION / SURVEILLANT collège et lycée :

L'assistant d'éducation / Surveillant exerce sous l'autorité fonctionnelle du conseiller principal d'éducation (CPE) des fonctions d'assistance à l'équipe éducative tels que :

- la surveillance des élèves pendant les temps hors de la classe : récréation, circulation dans les couloirs, cantine, heures de permanence...
- contrôle des absences via le logiciel Pronote, appel des familles
- L'accueil et l'assistance des parents d'élèves
- l'aide à l'étude et aux devoirs ;
- le soutien et l'accompagnement des élèves en difficulté ;
- l'aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- l'encadrement et l'animation des activités de la Vie Scolaire et du CVLC
- les dispositifs collectifs d'intégration des élèves handicapés

L'assistant d'éducation / Surveillant est un professionnel de l'éducation qui doit :

- Respecter et faire respecter le règlement intérieur
- Contribuer à la maîtrise de la langue française.
- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de l'école républicaine : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.
- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation pour la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.
- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Une très bonne maîtrise de la langue française à l'écrit comme à l'oral est nécessaire pour ce poste. Le respect de la hiérarchie, la loyauté et la discrétion sont des qualités essentielles.